

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 250/05

AMR 23/031/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

COLOMBIE

José Onofre Esquivel Luna (h), membre du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire)

ainsi que d'autres membres du SINALTRAINAL

Un homme tué :

Luciano Enrique Romero Molina (h)

Londres, le 23 septembre 2005

Amnesty International est gravement préoccupée par la sécurité de José Onofre Esquivel Luna, responsable du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire) à Bugalagrande, dans le département du Valle del Cauca. Depuis quelques semaines, des inconnus armés maintiennent son domicile sous surveillance. Amnesty International est d'autant plus inquiète pour sa sécurité qu'un autre membre du SINALTRAINAL, Luciano Enrique Romero Molina, a récemment été tué. Il appartenait à la section de Valledupar du syndicat, dans le département de César.

Dans le passé, des syndicalistes ont été placés sous surveillance avant d'être attaqués par des paramilitaires bénéficiant du soutien de l'armée qui cherchaient à les tuer. Le 12 septembre, une voiture blanche a été repérée circulant autour du domicile de José Onofre Esquivel Luna, dans la municipalité de Bugalagrande. Le 19, un homme armé a été vu en train de rôder autour de sa maison. Des individus inconnus de José Onofre Esquivel Luna auraient également interrogé ses voisins à maintes reprises sur le lieu où il se trouvait.

José Onofre Esquivel Luna a déjà été désigné « *objectif militaire* » par des paramilitaires du bloc du centre de Valle del Cauca (*Centro del Valle del Cauca Bloc*), une unité des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie). Le 11 octobre 2003, il a trouvé une lettre de menaces de mort dans son casier, sur son lieu de travail. Elle lui était adressée ainsi qu'à ses collègues syndicalistes, Rogelio Sanchez, Alfonso Espinosa et Freddy Ocoro. Craignant pour sa sécurité, ce dernier a dû quitter le pays.

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des membres du SINALTRAINAL depuis la mort de l'une de ses figures de proue. Le 11 septembre, on a retrouvé le corps sans vie de Luciano Enrique Romero Molina dans le quartier de La Nevada à Valledupar (département de César). Il avait les mains attachées et le corps transpercé de plus de quarante coups de couteau. La zone où il a été retrouvé est, selon les informations recueillies, sous contrôle paramilitaire.

Luciano Enrique Romero Molina, membre du SINALTRAINAL, faisait également partie du *Comité de Solidaridad con los Presos Políticos* (CSPP, Comité de solidarité avec les prisonniers politiques), une organisation non gouvernementale (ONG) œuvrant en faveur des droits humains. En octobre 2002, lors d'un conflit social avec l'entreprise qui l'employait, à Valledupar, il aurait été licencié, à l'instar de plusieurs de ses collègues. Luciano Enrique Romero Molina a été menacé par des groupes paramilitaires et contraint à fuir son domicile, puis son pays, avant de revenir en Colombie en avril 2005.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Colombie, la situation des syndicalistes reste critique sur le plan des droits humains. La majeure partie des atteintes perpétrées contre eux le sont par des paramilitaires et par les forces de sécurité. Ces dernières années, des mouvements de guérilla se sont également livrés à un certain nombre de violences contre des militants syndicaux.

Le plus souvent, les syndicalistes sont victimes de violations de leurs droits humains lors de conflits sociaux. Ils sont fréquemment qualifiés de subversifs par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires. Ces accusations ont souvent été suivies de graves violations des droits humains.

Des syndicalistes ont « disparu » en raison de leurs activités. Certains ont été menacés de mort, voire tués. Selon des informations émanant de syndicats, 37 militants syndicaux ont été tués depuis le début de l'année en Colombie.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de José Onofre Esquivel Luna ainsi que par celle des autres membres de syndicats en Colombie, comme le *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire) ;
- demandez instamment que soit menée une enquête impartiale et exhaustive sur la mort de Luciano Enrique Romero Molina, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- appelez les autorités colombiennes à mettre en œuvre les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées et à garantir leur sécurité ;
- exhortez les autorités à ouvrir une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires, à rendre publics les résultats de ces investigations et à déférer à la justice les personnes soupçonnées de soutenir ces groupes ou d'en faire partie ;
- priez-les de prendre sans délai des mesures visant à démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République :

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-2
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 337 5890

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Uribe,* / Monsieur le Président de la République,

Vice-président de la République :

Vicepresidente de la República de Colombia
Dr. Francisco Santos Calderón
Vicepresidencia, Carrera 8A No 5-57
Bogotá
Colombie
Fax : +57 1 565 7682

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Vicepresidente,* / Monsieur le Vice-Président,

Ministre de la Protection sociale (chargé de la Santé; du Travail et de la Sécurité sociale) :

Sr. Diego Palacio Betancur
Ministro de Protección Social
Ministerio de Protección Social,
Ministerio de Salud, Carrera 13 No 32-76
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 336 8007

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire :

SINALTRAINAL
Carrera 15 No 35-18
Barrio Teusaquillo
Bogotá
Colombie

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire]:

Dr. Mario Germán Iguarán
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación,
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite), Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 570 2000 (un message préenregistré en espagnol vous indique alors de composer le numéro de poste 2017)
Formule d'appel : *Estimado Dr. Iguarán,* / Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 4 NOVEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*